

Comité Technique Local du 28 janvier 2020

Monsieur le Président,

Vous avez enfin décidé de faire une réunion d'information sur le triste et regrettable sujet de votre Nouveau Réseau de Proximité. Nous avons bien étudié votre documentation qui nous interpelle notamment sur le calendrier envisagé. En effet, on nous a indiqué plusieurs fois lors de réunions ou de C T L que la mise en place s'effectuerait sur plusieurs années et même au-delà de 2023. De même, au début du C H S C T du 13 décembre 2019, qui au final ne s'est pas tenu, vous avez déclaré aux élus présents, que vous alliez leur donner une réelle vision sur le Nouveau Réseau de Proximité sur 6 ans. Or dans la documentation que vous nous avez remise pour le C T L d'aujourd'hui, vous faites état d'un projet final sur 3 ans. Nous avons donc une question très simple : Où sont passées les trois années manquantes ? Feront-elles l'objet d'un nouveau CTL d'information à venir ?

Votre Nouveau Réseau de Proximité est un vrai sacrifice du service public. En effet, on essaye de nous vendre une administration plus présente sur le territoire au travers de développement de points de contacts, des espaces France-service et autres accueils de proximité. On affirme même que l'on reprend des territoires abandonnés et que les élus sont très contents. Dans le même temps, on ne répond pas aux élus qui ont manifesté leur totale opposition à la fermeture de leurs trésoreries par le biais d'actions, de courriers et même de délibérations. Y a t il plusieurs catégories d'élus ?

Pour revenir sur les Maisons France Services, la cour des comptes confirme qu'elles sont vouées à l'échec et à la fermeture au moins aussi rapidement qu'elles auront été ouvertes. Ce n'est pas en changeant régulièrement leurs dénominations rapidement obsolètes, qu'elles deviendront performantes. Il faut être bien naïf pour croire qu'une ou deux personnes puissent représenter efficacement une dizaine d'administrations. Un tel amateurisme dans la gestion du service public est insupportable et méprisant.

Votre projet de Calendrier envisage de créer des S G C au 1er janvier 2021 dans les zones importantes. Cette première vague ainsi que les autres ressemblent à un véritable TZUNAMI sans espoir de retour. La suppression des trésoreries autour des futurs S G C s'effectue en une seule fois. Le terme de vague est un terme bien choisi.

De même, pour ce qui est des agents, vous ne méngez vraiment pas leur santé mentale : après avoir subi d'incessants changements de législations fiscales ces dernières années, vous les exposez à une forme d'«industrialisation des process» dans vos futurs Centres de Gestion Comptables. A terme, vous détruisez totalement les motivations. Les postes sur la liste de vos méfaits souffrent déjà de part leurs inquiétudes à venir... Plus de travail d'un côté, moins de bras d'un autre :en pleine période de début d'année et de ses comptes de gestions. Pour exemple, nous tenons à vous rappeler les résultats récents de l'observatoire qui démontrent un ras le bol des agents à qui ont va imposer ce nouveau réseau sans véritable concertation et sans avoir choisi cette mobilité. A ce sujet Le directeur général a assuré en juin 2019 qu'il ne devait pas y avoir de mobilité forcée. Qu'en sera-t-il au niveau local lors des suppressions des trésoreries ?

En conclusions, notre syndicat déplore l'absence totale de dialogue social. La CFTC a, en effet, communiqué les résultats d'une enquête importante sur les N R P auprès de la Direction générale. Enquête qui a reçu plus de 13.000 réponses, ce qui est un chiffre important. La Direction Générale n'a même pas pris la peine de lui répondre.

CFTC DDFIP Pas-de-Calais vous remercie pour votre attention.

Les représentant(e)s CFTC DDFIP Pas-de-Calais en C T L

Nathalie Jeamart	Titulaire	Trésorerie de Lens-Municipale
Frédérique Davigny	Experte	S I P Lens-Sud
David Kaczmarek	Suppléant	E D R 62
Gabriel Gaillard	Expert	E D R 62

